

Agression : l'accueil des jeunes migrants sature

Un Guinéen de 15 ans a été placé en centre éducatif fermé après un coup de couteau. Une affaire qui pose la question de la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

L'histoire

Le juge des libertés et de la détention a placé, hier soir, un jeune Guinéen de 15 ans au centre éducatif fermé de la Gautrèche, à La Jubaudière. Il est poursuivi pour avoir porté, lors d'une altercation survenue place du Ralliement à Angers, tard mercredi soir, un coup de couteau dans la poitrine de son rival. Le parquet d'Angers considère, dans cette affaire, que l'intention de meurtre n'est pas démontrée.

Arrivés en France sans famille

Comment cet adolescent, bénéficiant du statut de mineur isolé étranger et, à ce titre, placé sous la responsabilité du Département, s'est-il retrouvé à plus de 23 h dans une rixe dans le centre-ville angevin ? Cette question brûle les lèvres. À commencer par celles de son avocate, M^e Claire Éon. « C'est le résultat de la prise en charge de mineurs isolés étrangers qui vivent à l'hôtel sans

un encadrement suffisant, lance-t-elle. Mon client n'était pas dans une structure collective avec des éducateurs qui posent des règles. »

La loi impose aux départements la prise en charge des mineurs isolés étrangers. Qui sont-ils ? Des enfants et des adolescents arrivés en France sans famille. Souvent, ils ont fui la guerre ou la misère. La collectivité doit trouver une solution adaptée de logement et subvenir aux besoins des jeunes, au moins jusqu'à leur majorité.

En Anjou, le dispositif confié à l'association l'Abri de la Providence monte en température depuis des années. Cet été, la surchauffe frôle l'implosion, comme le constate le président du Département. « Entre le 1^{er} juillet et maintenant, cent nouveaux mineurs sont arrivés dans le Maine-et-Loire, compte Christian Gillet. Je l'ai répété au nouveau préfet : c'est un problème majeur à traiter. »

Rudement mises à l'épreuve depuis des mois, les capacités d'ac-

cueil sont totalement saturées. « Nous prenons en charge actuellement 350 mineurs, auxquels il faut ajouter 122 jeunes majeurs, pour qui l'accompagnement ne s'est pas arrêté une fois la majorité atteinte, reprend le patron du conseil départemental. On est complètement emboîlés, submergés. »

« Il faut d'autres associations »

La répartition se décompose ainsi : 150 jeunes à l'hôtel, une quinzaine en foyers et environ 300 dans des appartements. « Ils sont tous suivis par l'Abri de la Providence et France horizon », assure Christian Gillet. Mais quel suivi ? De nombreux acteurs du secteur dénoncent des rencontres trop espacées avec les éducateurs. « Parfois, les jeunes passent des semaines sans voir personne », commente l'un d'eux. Un autre évoque « des visites des éducateurs tous les deux mois et demi ». Un temps pendant lequel les ados sont livrés à eux-mêmes.

Le président du Département a pris conscience de la situation. Il esquisse des solutions : « Un nouvel appel à projets », pour prendre la suite de celui lancé en... 2014. « L'Abri de la Providence réalise un excellent travail mais on a un problème de nombre. Il faut d'autres associations. » Il pense aussi en appeler aux bonnes volontés. « J'envisage de lancer un avis à la population pour mettre en place, comme dans le Bas-Rhin, un accueil chez des tiers dignes de confiance. » Une formule ressemblant aux familles d'accueil.

Le temps presse. Les acteurs craignent que des phénomènes communautaires se substituent à l'accompagnement. Une plainte a été déposée, jeudi, pour un autre coup de couteau dont a été victime, le 12 août, un bénéficiaire du dispositif. L'enquête est en cours.

Josué JEAN-BART.